

28072025\_02

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE NOAILHAC**

Séance du 28 juillet 2025

## Nombre de Conseillers

- en exercice 13
- présents 11
- votants 12  
(dont 1 procuration)
- Excusé 1
- Absents 1

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Francis MATHIEU, Maire

Date de la convocation : 03 juillet 2025  
Date d'affichage : 03 juillet 2025

Étaient présents : Mrs Francis MATHIEU ; Serge BARBASTE ; Jean-Claude BARRAILLE ; René ALIÈS ; Thierry CALS ; Vincent COUSINIÉ

Mmes : Christiane MADAULE ; Jocelyne GALINIER ; Martine CROS ; Marie-Christine LAURES ; Nathalie FAUGERAS

Excusé : M Christophe BRENAC (procuration à Mme Jocelyne GALINIER)

Absente : Mme Sandrine EPIPHANE

Mme Martine CROS été désignée secrétaire de séance

**Adhésion au dispositif de regroupement des Certificats d'Économies d'Énergie du  
Syndicat Départemental d'Énergies du Tarn (SDET) – Territoire d'Énergie Tarn**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 2224-34,

Vu le Code de l'Énergie et notamment ses articles L.221-1 et suivants,

Vu l'arrêté du 4 septembre 2014 fixant la liste des éléments d'une demande de certificats d'économies d'énergie et les documents à archiver par le demandeur,

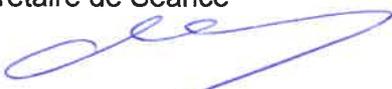
Vu de la délibération du 19 Juin 2025 du Syndicat Départemental d'énergie du Tarn portant notamment sur l'approbation de la convention jointe en annexe,

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la Commune de signer cette convention d'habilitation, afin de promouvoir les actions de maîtrise de la demande d'énergies réalisées par la Commune et de les valoriser par le biais de l'obtention de certificats d'économies d'énergie,

Le Conseil municipal approuve la convention proposée entre le SDET et les bénéficiaires éligibles au dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie.

Le Conseil municipal autorise M le Maire à signer et à exécuter la Convention entre le SDET et la Commune d'adhésion au dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie, ainsi que toutes pièces à venir.

Mme Martine CROS  
Secrétaire de Séance



Francis MATHIEU  
Maire




Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures